

ALLOCUTION RADIODIFFUSÉE

prononcée par Monsieur le Maréchal PÉTAIN
CHEF DE L'ÉTAT FRANÇAIS
le 30 Octobre 1940

Français,

J'ai rencontré, jeudi dernier, le Chancelier du REICH.

Cette rencontre a suscité des espérances et provoqué des inquiétudes.

Je vous dois, à ce sujet, quelques explications.

Une telle entrevue n'a été possible, quatre mois après la défaite de nos armes, que grâce à la dignité des Français devant l'épreuve, grâce à l'immense effort de régénération auquel ils se sont prêtés, grâce aussi à l'héroïsme de nos marins, à l'énergie de nos Chefs coloniaux, au loyalisme de nos populations indigènes.

La FRANCE s'est ressaisie. Cette première rencontre, entre le vainqueur et le vaincu, marque le premier redressement de notre pays.

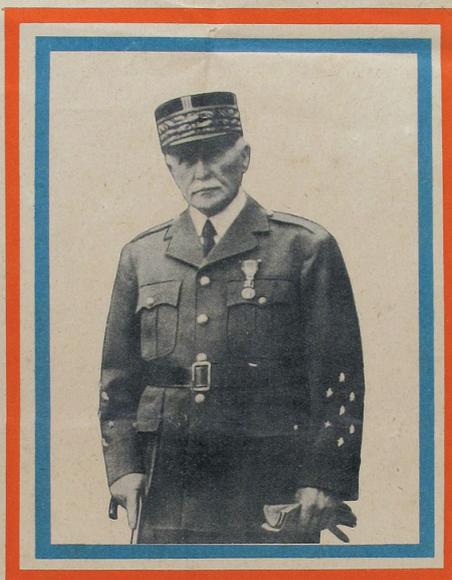
**

C'est **librement** que je me suis rendu à l'invitation du FUHRER.

Je n'ai subi, de sa part, **aucun dictat, aucune pression.**

Une collaboration a été envisagée entre nos deux Pays. J'en ai accepté le principe. Les modalités en seront discutées ultérieurement.

A tous ceux qui attendent, aujourd'hui, le salut de la FRANCE, je tiens à dire que ce salut est d'abord entre nos mains.



A tous ceux que de nobles scrupules tiendraient éloignés de notre pensée, je tiens à dire que le premier devoir de tout Français est d'avoir confiance.

A ceux qui doutent, comme à ceux qui s'obstinent, je rappellerai qu'en se raidissant à l'excès, les plus belles attitudes de réserve et de fierté risquent de perdre de leur force.

Celui qui a pris en main les destinées de la FRANCE a le devoir de créer l'atmosphère la plus favorable à la sauvegarde des intérêts du Pays.

**

C'est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française — une unité de dix siècles — dans le cadre

d'une activité constructive du nouvel ordre Européen que j'entre, aujourd'hui, dans la voie de la collaboration.

Ainsi, dans un avenir prochain, pourrait être allégé le poids des souffrances de notre Pays, **amélioré le sort de nos prisonniers, atténuée la charge des frais d'occupation.** Ainsi pourrait être **assouplie la ligne de démarcation** et facilitée **l'administration** et le **ravitaillement du Territoire.**

Cette collaboration doit être sincère. Elle doit être exclusive de toute pensée d'agression. Elle doit comporter un effort patient et confiant.

L'Armistice, au demeurant, n'est pas la paix. La FRANCE est tenue par des obligations nombreuses vis-à-vis du vainqueur. **Du moins reste-t-elle souveraine.** Cette souveraineté lui impose de défendre son sol, d'éteindre les divergences de l'opinion, de réduire les dissidences de ses colonies.

Cette politique est la mienne. Les Ministres ne sont responsables que devant moi. C'est moi seul que l'Histoire jugera.

Je vous ai tenu jusqu'ici le langage d'un Père. Je vous tiens aujourd'hui le langage du Chef.

Suivez-moi. Gardez votre confiance en la FRANCE éternelle.

Giraud-Rivoire, Imp. Lyon